ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XVIIIe Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2022-2023

6e séance recensée

Séance du vendredi 03 février 2023

Compte rendu intégral

Ordre du jour de la séance

PRÉSIDENCE DE MME MARINE LE PEN

1. Projet de loi n°021 visant à permettre aux assemblées d'élus et aux différentes associations d'élus de se constituer partie civile pour soutenir pleinement, au pénal, une personne investie d'un mandat électif public victime d'agression

Déposé par : Mme. Christine LAGARDE & Mme. Rachida DATI

Nombre d'amendement(s): 0

Nombre total de prise(s) de parole : 4

2. Proposition de loi n°015 visant à lutter contre le harcèlement scolaire

Déposé par : Mme. Marine LE PEN & M. Jordan BARDELLA

Nombre d'amendement(s): 0

Nombre total de prise(s) de parole : 3

Présidence de la séance

- Prés	sident(e) de séance : Madame La Première Vice-Présidente, Madame Marine LE PEN
- Secrétaire Général de la Présidence et de l'Assemblée nationale : Monsieur Maxence OLCARD	
→ 0	Liste des rappels au règlement :
→ 0	Liste des rappels à l'ordre :
→ 0	Liste des sanctions externes :

Compte rendu intégral

Ouverture de la séance : 21h31

1

Texte n°1 à l'ordre du jour de la présente séance

Projet de loi n°021 visant à permettre aux assemblées d'élus et aux différentes associations d'élus de se constituer partie civile pour soutenir pleinement, au pénal, une personne investie d'un mandat électif public victime d'agression

Début de l'étude du texte : 21h32 et 21 seconde(s)

Exposé des motifs :

Réponses:

- → Mme. Parvati DHILLON (durée : 42 seconde(s))
- → M. Mohammed BADHLOUL (durée : 01 minute(s) et 03 seconde(s))
- → M. Jordan BARDELLA (durée : 46 seconde(s))
- → M. Lionel JOSPIN (durée : 51 seconde(s))

Étude des articles :

Article 1er:

VOTE – Article 1er

→ **POUR**: 5

 \rightarrow **CONTRE**: 0

Statut : Adopté | Rejeté

Article 2:

VOTE – Article 2

 \rightarrow **POUR**: 5

 \rightarrow **CONTRE**: 0

Statut : Adopté | Rejeté

VOTE GÉNÉRAL:



Statut : Adopté | Rejeté

2

Texte n°2 à l'ordre du jour de la présente séance

Proposition de loi n°015 visant à lutter contre le harcèlement scolaire

Début de l'étude du texte : 21h40 et 02 seconde(s)

Exposé des motifs :

→ M. Jordan BARDELLA (durée : 02 minute(s) et 47 seconde(s))

Réponses :

- → Mme. Parvati DHILLON (durée : 01 minute(s) et 22 seconde(s))
- → M. Jean-Louis DEBRÉ (durée : 01 minute(s) et 57 seconde(s))

Fermeture de la séance : 21h51